

discours prononcés à la Chambre des Communes, mais la longueur des comptes rendus variait énormément. Le Sénat, qui retenait de moins en moins l'attention des journalistes, a dû subventionner le *Times* d'Ottawa pour qu'on accorde quelque importance à ses délibérations. D'une façon générale, les grands journaux de Montréal et de Toronto faisaient justice aux débats des Communes, les meilleurs comptes rendus paraissant dans le *Globe* et le *Leader* de Toronto, ainsi que dans la *Gazette* de Montréal. Le *Times* d'Ottawa constituait un cas particulier: la direction de ce journal se démenait pour obtenir des droits en exclusivité, mais elle n'a jamais pu étouffer la concurrence des quotidiens à grand tirage de Toronto et de Montréal.

La présente édition des Débats de la Chambre des communes réunit les comptes rendus des débats parus dans le *Times* d'Ottawa (d'allégeance conservatrice), qui avaient été collés dans un album par un bibliothécaire consciencieux, et ceux du *Globe* de Toronto (réformiste). Après avoir dépouillé plusieurs journaux, j'ai arrêté mon choix sur les deux précités parce qu'ils offraient des rapports plus complets; ce critère a joué aussi lorsque j'ai dû choisir entre deux comptes rendus d'un même discours.

Dans la mesure du possible, j'ai évité de retoucher les textes de peur de les altérer. Cette méthode présente un inconvénient—tel discours n'inspire qu'une mention tandis que tel autre, plus long, est reproduit mot à mot, sans doute parce que le député avait payé le reporter—mais je n'en voyais pas d'autre. J'ai choisi les comptes rendus les plus longs qui risquent moins de résumer les discours. Lorsque les comptes rendus du *Times* et du *Globe* se valaient, j'ai préféré la version la mieux rédigée et la plus piquante. D'une façon générale, les articles du *Globe* ont plus de vie et de couleur, tandis que ceux du *Times* se font volontiers «officialisants», sans doute parce que les journalistes du *Times* aspiraient à devenir rédacteurs officiels des débats. Lorsque je relevais dans un compte rendu un passage important qui n'était pas dans l'autre, j'opérais une synthèse sans indiquer pour autant où finit le premier article et où commence le second. La session s'étant prolongée en 1868 et l'établissement éventuel d'un service officiel de rédaction des débats se faisant de plus en plus improbable, les comptes rendus du *Times* se raccourcirent; aussi me suis-je surtout inspiré du *Globe* de Toronto pour les délibérations de la dernière partie de la session.

J'ai été déçu de constater que la presse canadienne-française n'offre que des comptes rendus fort succincts, même des discours prononcés en français. Pour connaître la teneur de ces discours, on ne peut s'en remettre à *La Minerve*, de Montréal, ni au *Pays*, de Montréal, ni au *Journal*, de Québec ni au *Canada*, d'Ottawa. Pourtant, les propriétaires de ces journaux s'intéressaient à la vie parlementaire et avaient des engagements envers le Parlement. Malheureusement, les journaux d'expression anglaise ne rapportaient guère mieux les discours prononcés en français. Ces constatations et d'autres encore montrent que le député devait nécessairement s'exprimer en anglais s'il désirait impressionner tant soit peu le Parlement ou le public. Les journaux canadiens-anglais donnaient des discours prononcés en français des résumés si brefs que je n'ai à peu près pu m'en servir. On peut regretter que la presse d'expression française n'ait pas manifesté plus d'intérêt; mais il convient d'ajouter qu'elle s'intéressait beaucoup plus aux délibérations de l'Assemblée législative de Québec que les journaux anglais aux assemblées législatives de leurs provinces respectives (sauf peut-être en Nouvelle-Écosse). Cela révèle la différence des attitudes et des sentiments envers le nouveau régime fédéral.

On soupçonnera sans doute des affinités politiques dans les comptes rendus des débats parlementaires qu'offraient les journaux et on pourra éventuellement en découvrir, mais je dois avouer que j'en ai moi-même trouvé très peu. A l'occasion, le *Globe* abrégait un peu tel long discours de Macdonald ou de Galt, comparative-ment au *Leader* de Toronto, ou à la *Gazette*, de Montréal, mais il arrivait aussi que le *Globe* offre une version plus considérable, d'un discours de Macdonald que la presse d'allégeance conservatrice. Aucune règle ne semblait primer sauf celle du bon reportage et des exigences de l'espace. Cette dernière restriction est loin d'être négligeable. Il fallait nécessairement tronquer les comptes rendus des discours, prononcés en soirée, qu'on recevait peu avant de mettre sous presse.

La session de 1867-1868 a été la plus longue du Parlement du Canada jusqu'à celle de 1903. Elle s'est déroulée en deux périodes, soit du 6 novembre au 21 décembre 1867, et du 15 mars au 22 mai 1868. L'ordre du jour fut très varié, mais